

Aménagement paysager
Notice complémentaire dossier cas pas cas

INTRODUCTION DOCUMENT COMPLEMENTAIRE DOSSIER CAS PAR CAS
CAMPUS EQUIN
NORMANDIE EQUINE VALLEE

Le projet de campus équin actuellement soumis à l'étude cas par cas est motivé par l'accueil de la spécialisation équine de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort. Au terme de deux années d'études et de programmation, l'EnvA a décidé, lors de son conseil d'administration en date du 22 novembre 2018, de transférer sa spécialisation équine sur le site normand développé autour du CIRALE (centre d'imagerie et de radiologie sur les affections locomotrices équines).

Le site de Goustranville est la propriété du syndicat mixte Normandie Equine Vallée regroupant la Région Normandie et le Département du Calvados. Le syndicat a pour mission de concevoir, construire et équiper des bâtiments qu'il met à disposition des équipes de recherche de renommée internationale. A Goustranville, les équipes du CIRALE (laboratoire de l'EnvA), de l'ANSES (agence nationale sécurité sanitaire alimentation travail environnement) et de la FNCH (fédération nationale des courses hippiques) exercent au quotidien des activités de recherche de pointe qui permettent de positionner le territoire comme la région leader sur les questions de santé équine dans le monde.

Pour réaliser le projet campus équin, le syndicat mixte, qui en assure la maîtrise d'ouvrage, a lancé en 2019 un concours de maîtrise d'œuvre qui a débouché sur le choix du projet présenté par l'agence Amoyal-groupe Franc. Les prérequis qui ont présidé au choix de l'équipe étaient bien entendu ses compétences en terme de réalisations équivalentes au programme, mais une forte attention a également été portée sur l'insertion paysagère et environnementale du projet. De ce point de vue, l'équipe retenue a présenté la meilleure proposition.

En effet, le principal enjeu du développement de ce site tient avant tout à sa position géographique : situé en zone rurale tout en traitant des problématiques scientifiques liées à la santé des chevaux à un niveau d'excellence internationale, il fallait choisir un projet qui garantissait une insertion dans son environnement proche. Il était nécessaire de répondre à des impératifs liés à l'image d'excellence, d'exemplarité tout en préservant un espace naturel doté d'une forte identité.

Dans le cadre de l'étude du dossier cas par cas, nous avons donc approfondi la démarche dévaluation environnementale en réalisant un diagnostic des zones humides, qui nous permet d'envisager des actions d'évitement et de réduction d'impact qui vous sont présentées dans le présent dossier.

Réveiller le paysage de Goustranville

Le projet du Campus Équin International de Goustranville va se développer sur 57 ha .
Plus de la moitié des espaces accueillent actuellement des champs agricoles avec des culture céréalières.



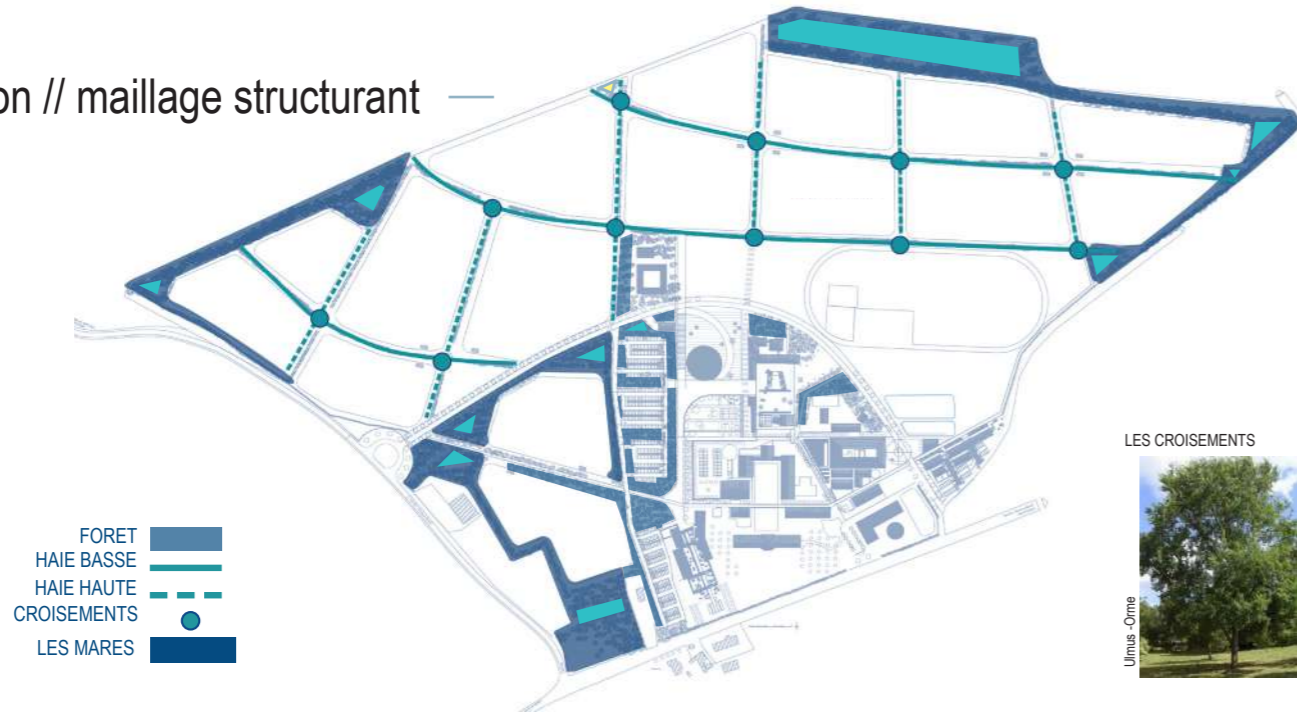
La composition du projet a été souhaitée en cohérence avec le territoire environnant, c'est pourquoi le projet s'appuie sur une trame arborée, induite par la topographie du site.

L'arbre et l'eau sont des éléments structurant dans la composition, permettant de créer des espaces tampons et de favoriser la biodiversité sur le site. Une véritable mise en scène paysagère s'organise sur la propriété.



Plan du concours initial au 07/2019

La végétation // maillage structurant



LA FORÊT



LES CROISEMENTS



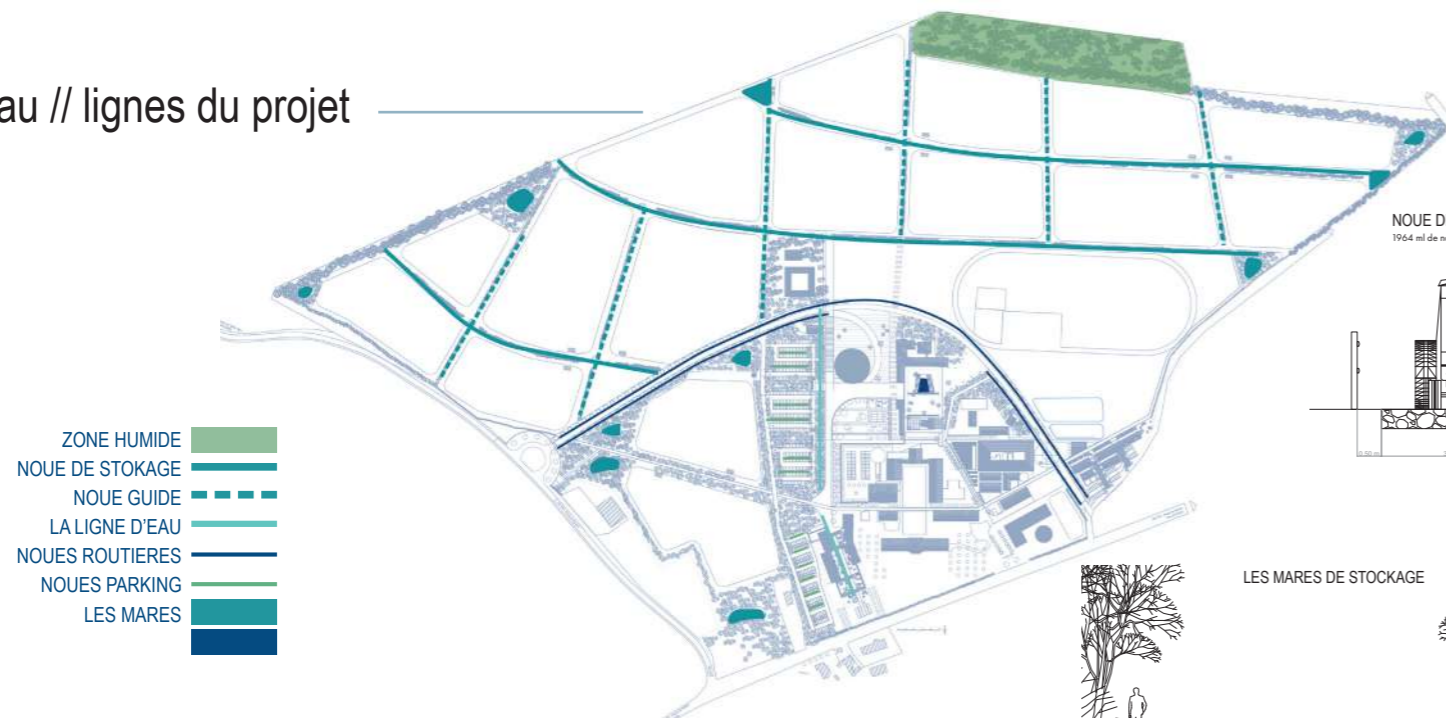
HAIE BASSE



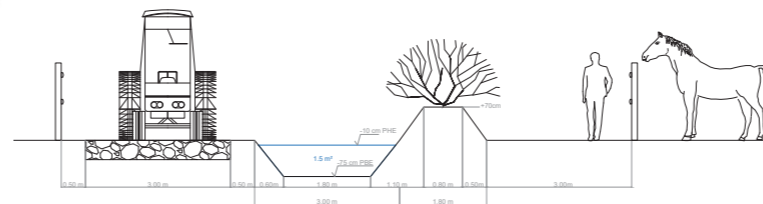
HAIE HAUTE



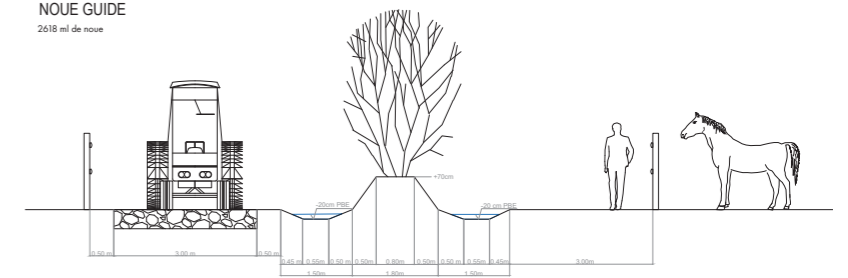
L'eau // lignes du projet



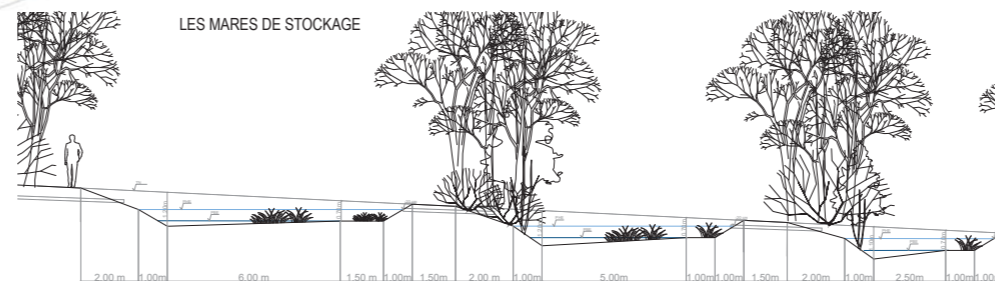
NOUE DE STOCKAGE ET D'INFILTRATION
1964 ml de noue, soit un volume utile de 2946 m³



NOUE GUIDE
2018 ml de noue



LES MARES DE STOCKAGE



NOUES ROUTIÈRES



Approche hydraulique du concours 07/2019



Schéma de fonctionnement des paddocks

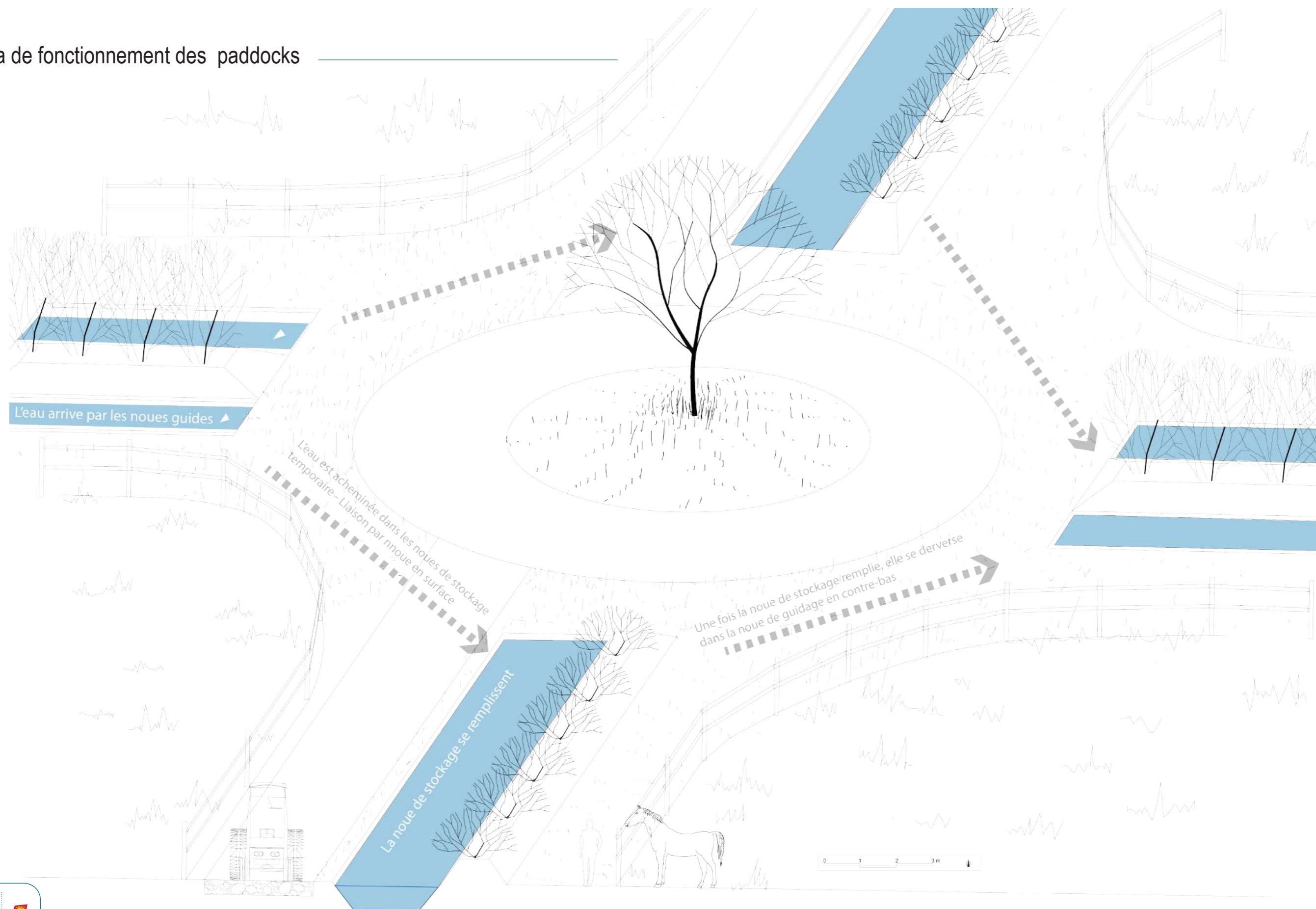


Schéma de fonctionnement des mares de stockage

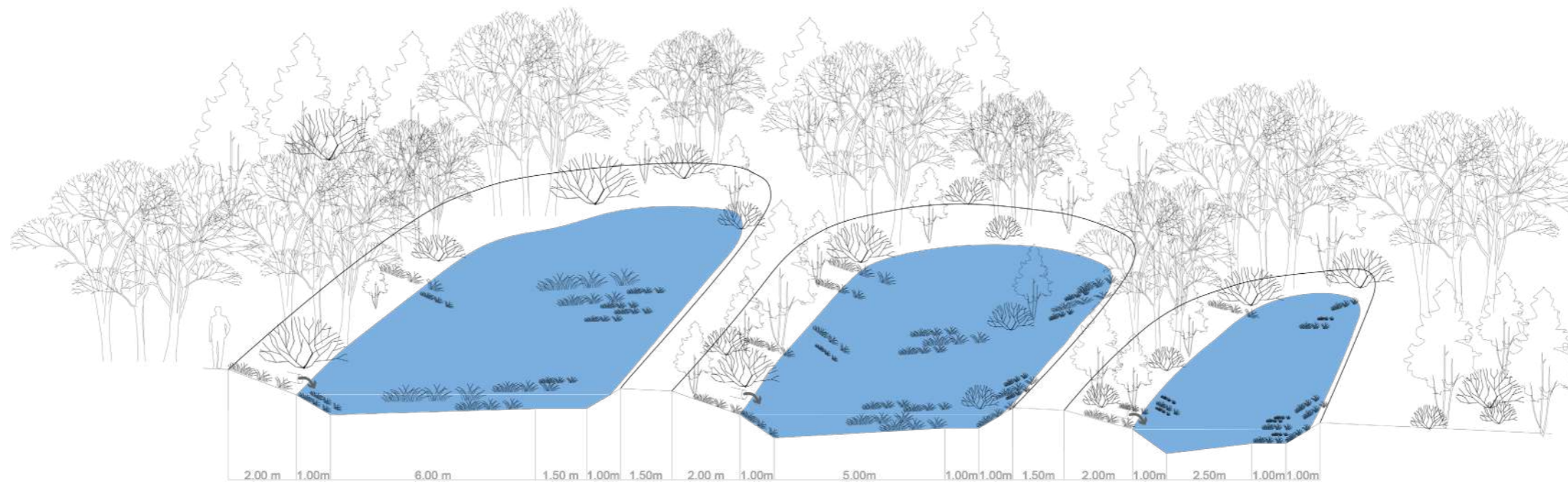
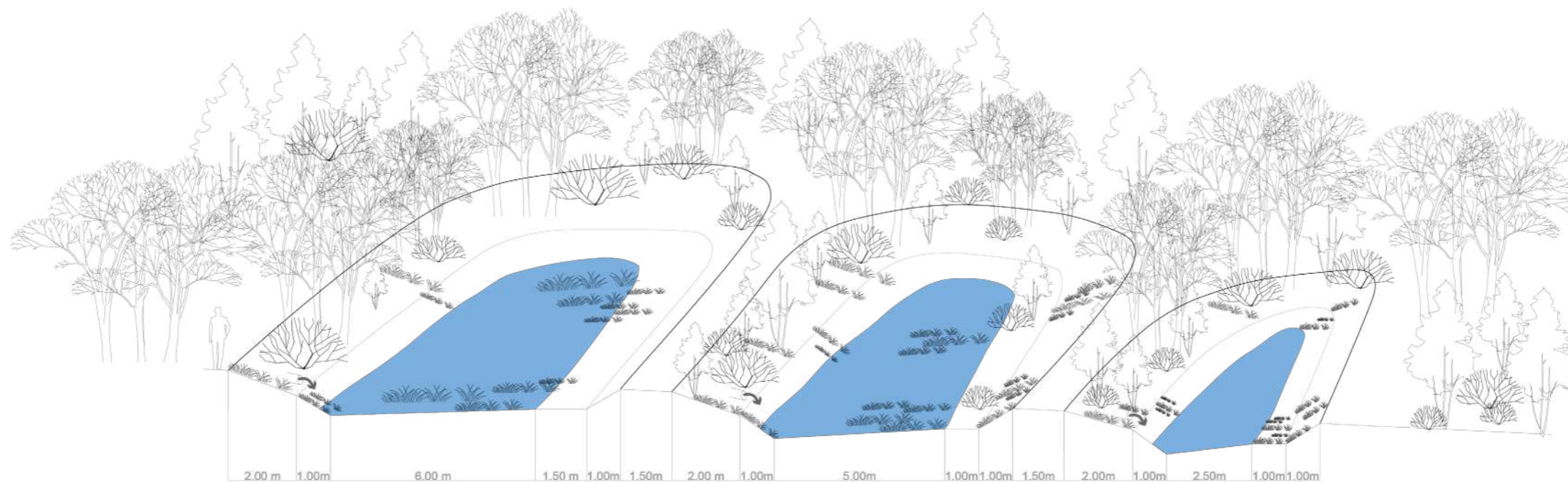
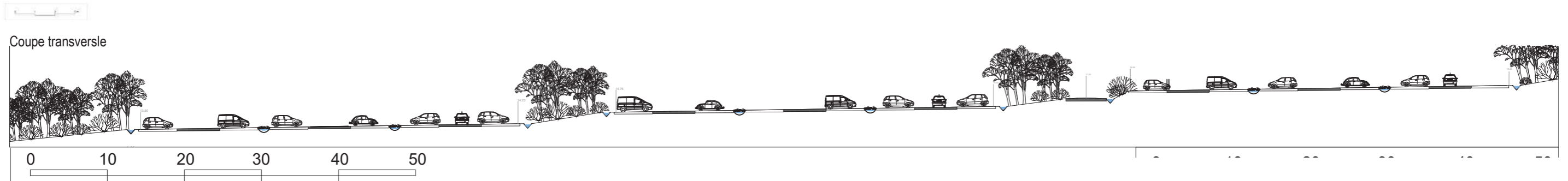
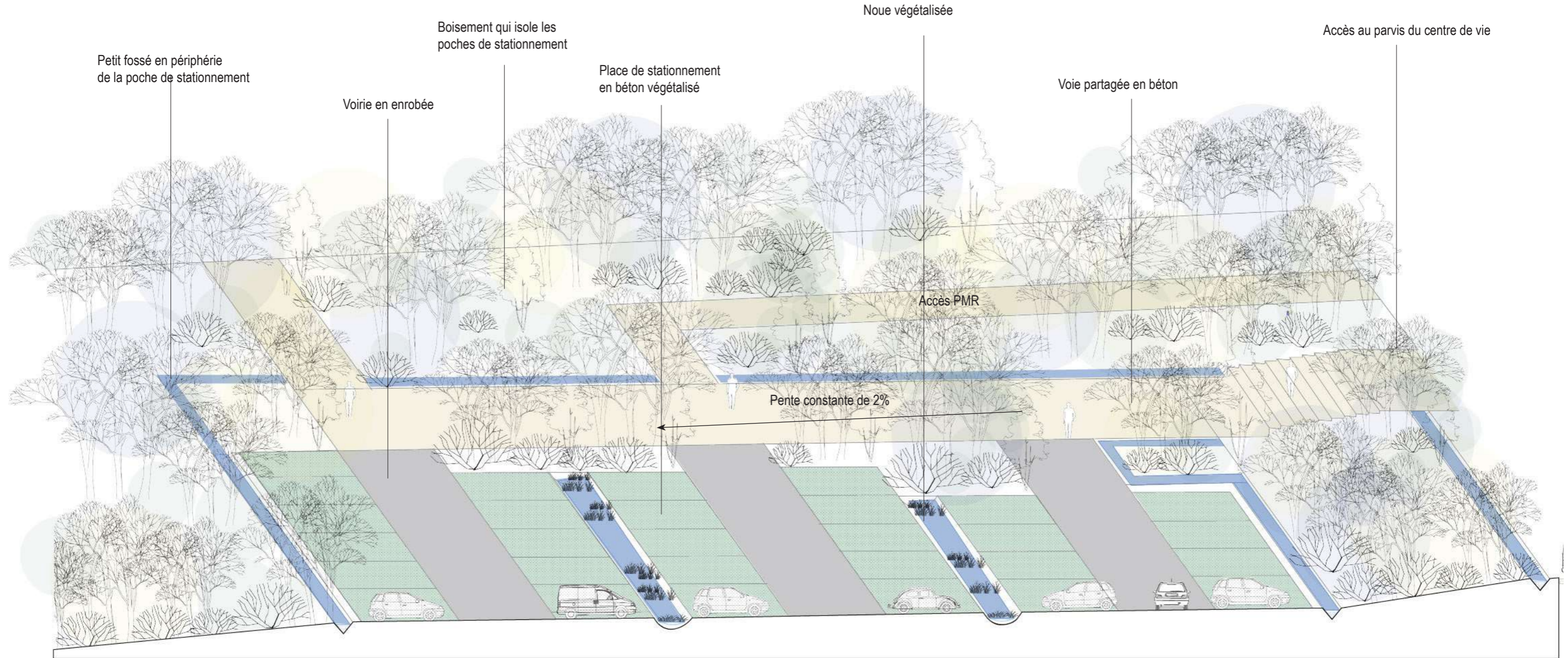


Schéma de fonctionnement hydraulique au niveau des parkings



Zones humides sur le site d'après les analyses de Burgeap

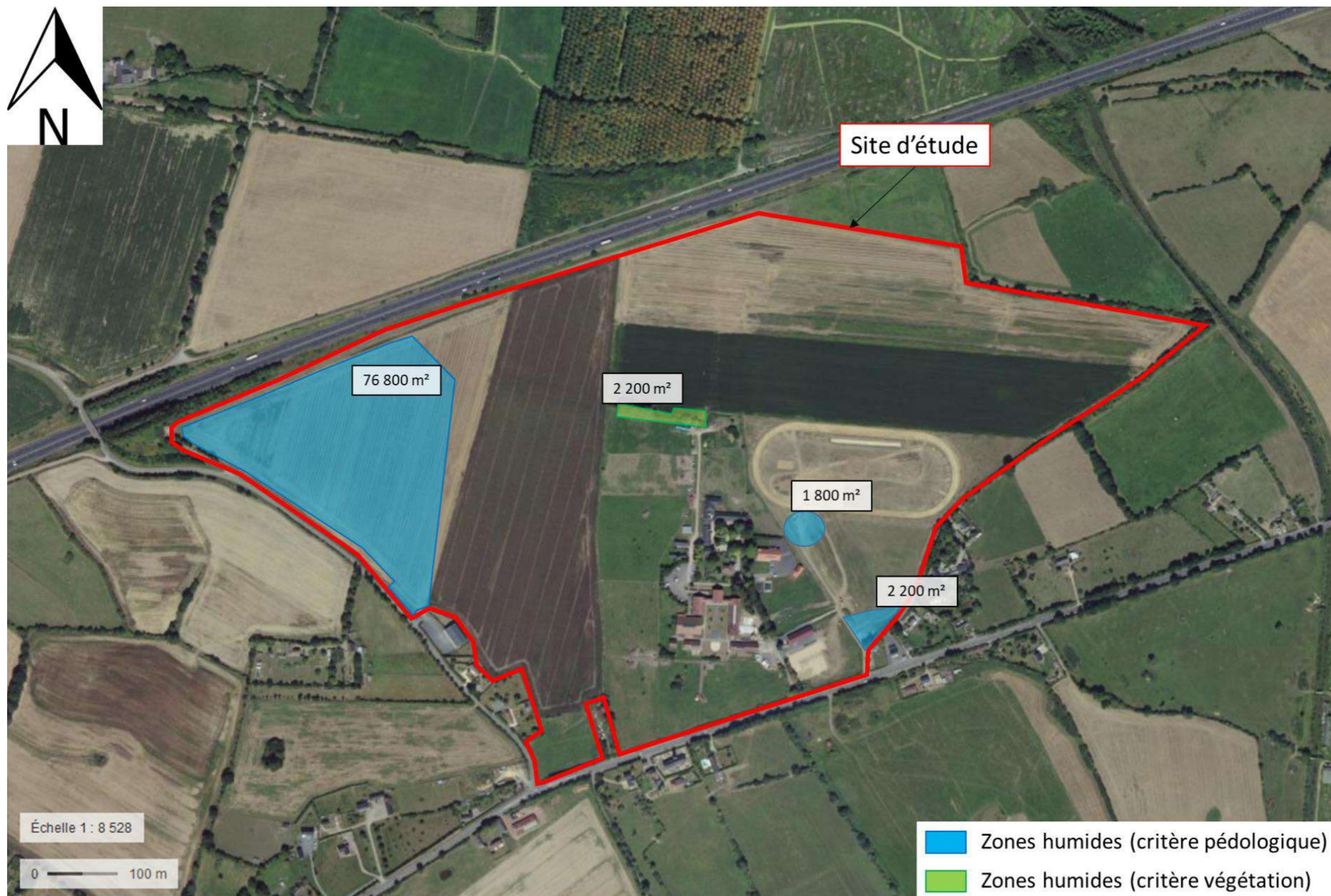


Figure 1 : Emprise des zones humides inventoriées par BURGEAP

Zones impactées par le projet

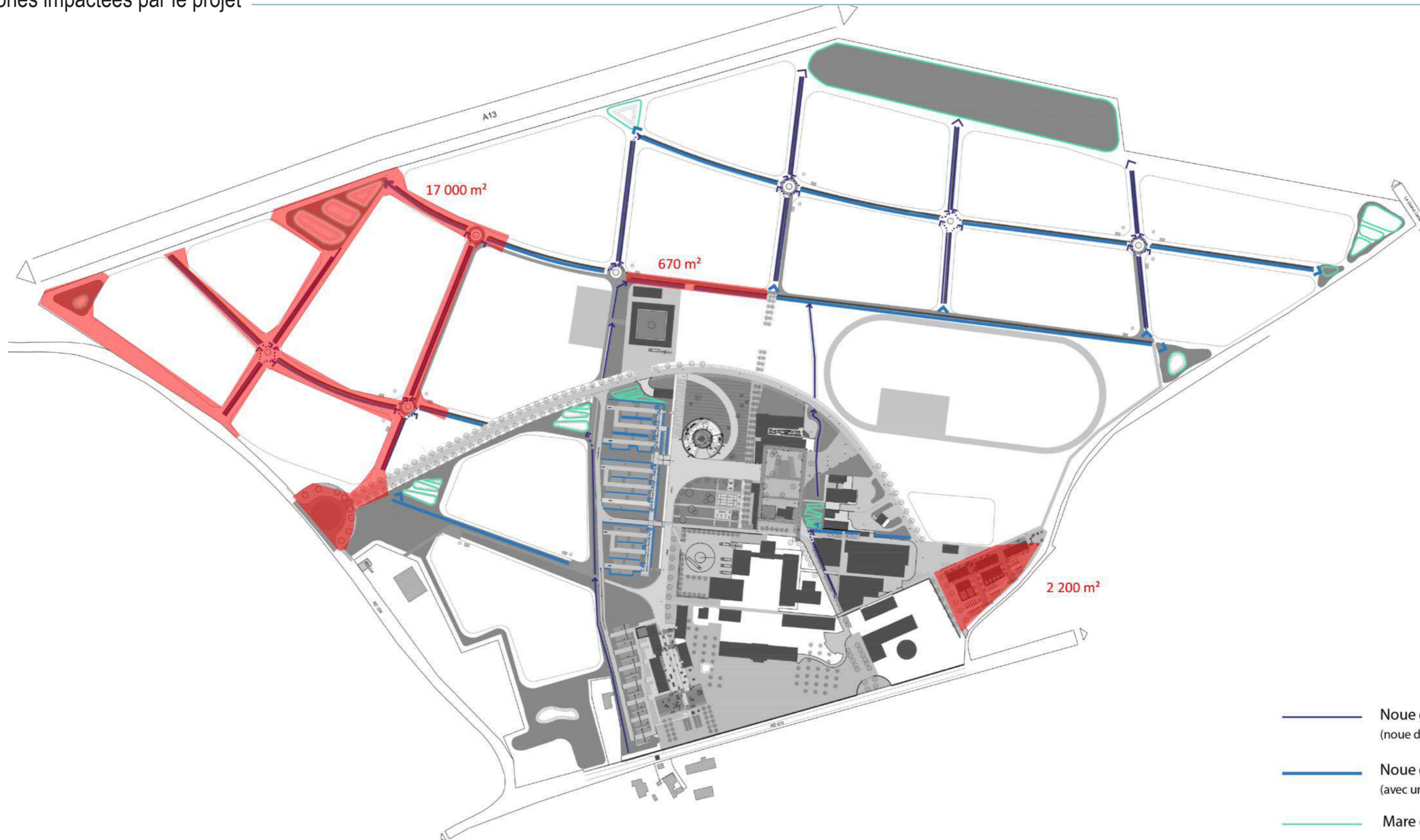


Figure 2 : Emprise du projet impacté par les zones humides

Notre réponse à travers la démarche ERC



1 Éviter

Déplacement des logements de fonction.
Actuellement implantés sur une zone humide, les logements de fonction vont être déplacés au sud-ouest du site. La zone humide est laissée en l'état et le cœur de bourg est densifié.

2 Éviter

Déplacement de l'institut Blondeau.
Actuellement implanté à proximité de la zone humide la plus qualitative du site, l'institut Blondeau sera déplacé de l'autre côté de l'axe principale afin de laisser en état cette zone humide.

3 Réduire

La voirie passera à proximité de la zone humide. Le parti pris est de conserver en l'état actuel le milieu. L'actuelle zone naturelle ne changera pas de destination sur environ 80%.
Les 20% impactés correspondront à la voirie principale imposée dans le concours.

4 Réduire

L'entrée principale du site ne peut se faire sur la RD 675 car la visibilité est mauvaise et la vitesse trop élevée. Les services «Routes» du département (ARD) interdisent une sortie sur la RD 675 et obligent un accès sur la RD 224. La nouvelle entrée du site donne donc sur le RD224 à l'Ouest. L'entrée du site impacte la zone humide sur son extrémité et sur la zone moins impactante (faible largeur à traverser). De plus cet espace se veut le plus végétal possible afin de réduire au maximum l'imperméabilisation des sols et son impact dans le milieu. Par ailleurs nous reconfigurons les paddocks en un paddocks afin de réduire son impact.

5 Apporter de la biodiversité

Afin d'intégrer au mieux le projet dans son territoire, la gestion de l'eau a été un levier majeur dans la démarche du projet. Cette réflexion nous amène à créer des espaces tampon en périphérie du site. Ces espaces sont composés de petites mares et participent à la gestion des eaux pluviales du site. Une véritable biodiversité est attendue dans ces espaces.



